

20, rue Leconte de Lisle

38029 Grenoble Cedex

Tél. : 04 58 55 21 70

Courriel : emploicompetences@afiph.org

www.afiph-emploi-competences.org

Habilitations / Sécurité

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES SST

Public:

- Travailleurs en ESAT
- Travailleurs en EA

Titulaires d'un certificat SST valide

Rythme et tarif:

2 demi-journées de 3h30 soit 7h de formation

- tarif inter : 150 €
- tarif intra: nous consulter

Modalités d'évaluation :

Evaluation orale et pratique des acquis formation—certificat INRS valable 2 ans- attestation de formation bilan de l'action suivie et questionnaire satisfaction qualité

OBJECTIFS DE L'ACTION :

- Maintenir le certificat SST des personnes.
- Cette formation suppose un prérequis: être en possession d'un certificat SST en cours de validité. Le certificat SST impose une formation continue obligatoire tous les 24 mois au minimum.
- Elle vise à revisiter les conduites à tenir et les techniques à avoir dans les situations suivantes:
 - La victime saigne abondamment
 - La victime s'étouffe
 - La victime répond, se plaint de malaises, de brûlures, de douleurs qui empêchent certains mouvements, ou de plaies qui ne saignent pas abondamment.
 - S'inscrire dans la chaîne des secours.
- Prendre conscience de l'importance du rôle de citoyen en tant que premier maillon de la chaîne des secours et avoir les bons réflexes en cas d'accident.
- La personne initiée ne paniquera plus devant un accident et saura alerter.

DESCRIPTIF DE L'ACTION :

- Le programme sera conforme à la circulaire CIR-32/2010 du 03 décembre 2010 de la CNAMTS et aux documents de référence élaborés par l'INRS.
 - Cette formation va s'appuyer sur les retours d'expérience des stagiaires. Elle intégrera les modifications dues au programme et à l'environnement que côtoient les stagiaires.
 - Elle utilisera les documents internes de l'établissement afin de rendre les acquis immédiatement transposables (procédures, consignes en cas d'accident, protocole sur l'organisation des secours...).
 - L'évaluation se fera à partir d'accidents simulés, par la prise en compte des écarts entre la posture attendue du SST et les gestes réalisés lors de la situation fictive.
- Suite de parcours : la personne formée est identifiée SST

MODALITES :

- Cette formation repose sur une pédagogie adaptée, qui va alterner des séquences théoriques et des séquences pratiques par des mises en situation.
- L'utilisation de support audiovisuel sera privilégié afin de rendre plus explicite le contenu de la formation.
- Deux évaluations sont mises en place par le formateur en fin de formation

Pas d'obtention par bloc de compétences/groupe de 8 personnes maximum

INTERVENANTS :

- L'intervenant-formateur est à jour de ses bases de prévention et de sa formation continue. Il connaît parfaitement le public à former de par l'expérience acquise dans sa carrière professionnelle.